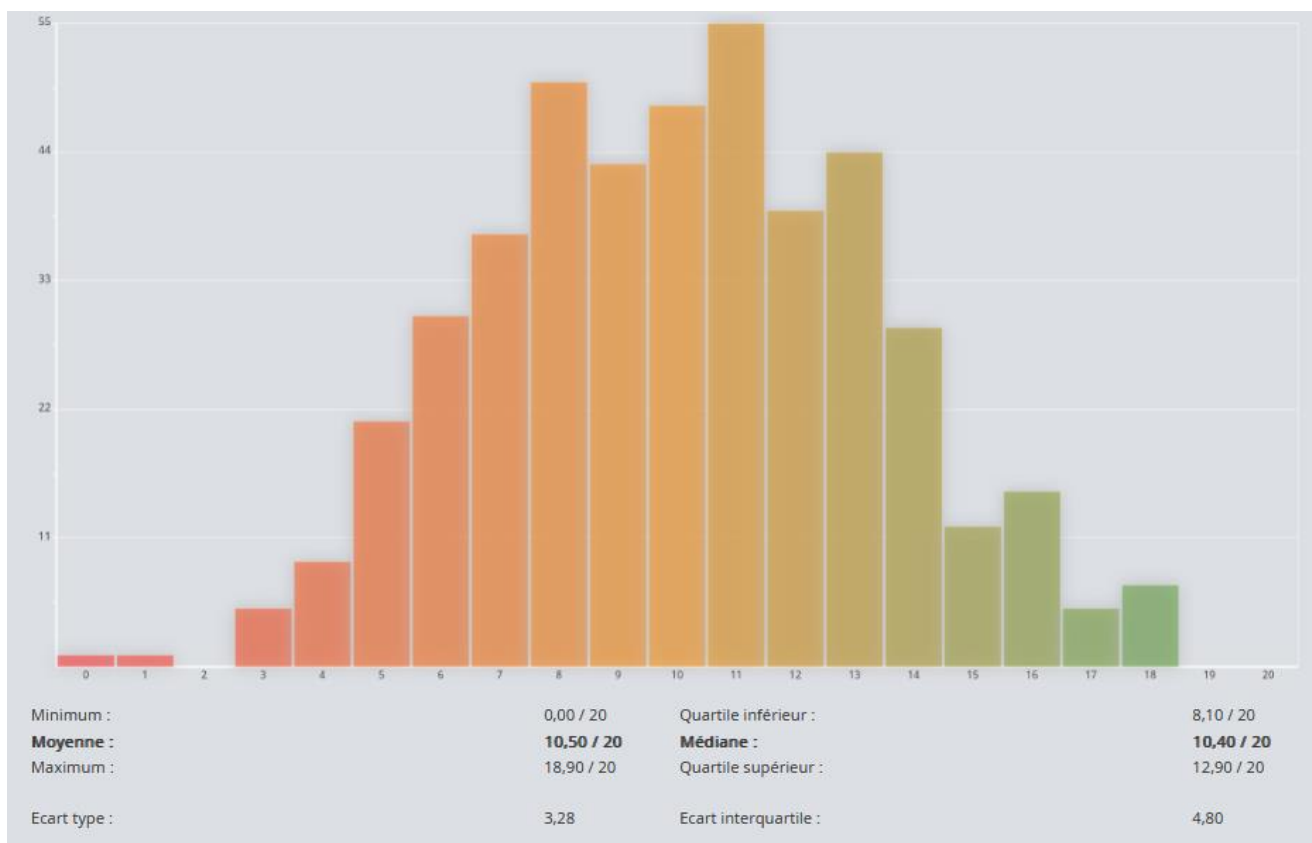


RAPPORT LANGUE VIVANTE FACULTATIVE ESPAGNOL

Statistiques de l'épreuve



1. Bilan de l'épreuve

La lecture attentive de ce document, qui se veut synthétique et suffisamment détaillé, est indispensable pour les futurs candidats désireux de se préparer au mieux à cette épreuve. Celle-ci se compose, rappelons-le, de trois parties : le thème, la question de compréhension de document, et l'essai. Chacune d'entre elles permet d'évaluer à la fois les compétences linguistiques des candidats, leur capacité à argumenter, ainsi que leur culture du monde hispanique.

• Quelques chiffres :

451 candidats ont composé en espagnol au titre de la session 2022. Il s'agit là d'un chiffre stable, preuve s'il en est que malgré la crise sanitaire et les conditions d'enseignement parfois

difficiles que nous avons vécues ces deux dernières années, les étudiants de BCPST ne se sont pas démobilisés et ont poursuivi l'option LVF espagnol. Félicitons-nous-en.

La moyenne de l'épreuve est de 10,50. On retrouve une grande hétérogénéité entre les copies, ce qui transparaît dans les notes obtenues, lesquelles s'échelonnent entre 1 et 18,90.

Le bilan de chacune des sous-épreuves sera détaillé plus avant, mais déjà, il nous semble important de formuler ici quelques recommandations générales pour aborder le concours dans les meilleures conditions.

- Remarques générales et conseils méthodologiques :

Le jury attend des candidats qu'ils aient atteint **le niveau B2¹ (vers C1)** du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), qui correspond à un niveau « avancé » ou « indépendant ». Au risque d'écrire une lapalissade, la réussite de l'épreuve passe par une langue de bonne facture. Nous ne saurions donc que conseiller aux futurs candidats un travail personnel régulier, et ce tout au long des deux années de prépa : la constitution de fiches de **vocabulaire** thématiques, la révision des principaux **points de la grammaire espagnole** ainsi que des **conjugaisons** – dont on attend une parfaite maîtrise – permettront d'enrichir son lexique et d'éviter les fautes graves de syntaxe, sévèrement sanctionnées. Un entraînement aux épreuves en temps limité doit également permettre de gérer au mieux son temps le jour du concours, afin de ne bâcler aucune partie.

Enfin, n'oublions pas que l'exposition à la langue espagnole peut facilement être prolongée hors la classe, par la lecture de textes journalistiques – voire littéraires –, ou encore par l'écoute de courts podcasts radiophoniques, le visionnage des titres du journal télévisé et même de séries en VO, si le temps le permet. C'est là le meilleur moyen de lier les progrès (tant sur le plan linguistique que culturel) à la notion de plaisir, qui doit présider au choix d'une option LV2 facultative.

Nous terminerons cette introduction par une remarque purement formelle, mais que l'on n'a de cesse de répéter de rapport en rapport : les candidats doivent **veiller au soin apporté à leur copie**. C'est là quelque chose d'élémentaire mais la présentation atteste aussi de la rigueur du candidat. « La forme, c'est le fond qui remonte à la surface », écrivait Victor Hugo. Même si elles ont été moins nombreuses cette année, ce dont nous pouvons nous féliciter, encore environ 10% des copies sont peu soignées. Ces copies, dites « brouillon », sont raturées à chaque ligne ou presque et sont parfois assorties d'astérisques ou de flèches, les

¹ En production écrite, le candidat « possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir [...] écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets, exprimer son point de vue et développer une argumentation [...] et en utilisant des phrases complexes. » On peut raisonnablement penser que les étudiants auront mis à profit leur deux années de prépa. pour conforter ce niveau.

transformant en un véritable jeu de piste pour le correcteur. Rappelons aux futurs candidats que ce genre de copies n'a pas sa place au concours.

2. Traduction/thème

L'article du *Figaro* à traduire portait sur les débuts de la carrière cinématographique de Pénélope Cruz, notamment sur sa rencontre avec Pedro Almodóvar, dont l'œuvre culte se passe de toute présentation. L'actrice espagnole revenait sur cet instant qui avait bouleversé son destin, des souvenirs que le journaliste retranscrit en ayant recours au discours direct et indirect. Sans surprise, les temps dominants étaient ceux du passé (passés composés en français à traduire par des passés simples en espagnol et imparfaits), associés à des verbes usuels réguliers et irréguliers. Enfin, la thématique de l'extrait invitait les candidats à mobiliser les champs lexicaux du cinéma, des moyens de communication et de la perception, autant d'univers du quotidien qu'une lecture régulière de la presse espagnole permet d'appréhender.

Malgré ce caractère accessible, force est de constater qu'il s'agit de l'exercice le moins bien réussi sur l'ensemble des trois parties. Un travail personnel un tant soit peu régulier et méthodique sur les attentes linguistiques de cette sous-épreuve leur aurait permis d'éviter bien des écueils. En effet, le jury tient à souligner que presque toutes **les règles** sous-entendues par l'exercice de cette traduction faisaient partie des « **classiques** » en **syntaxe, grammaire, conjugaison et orthographe**, largement abordés depuis le lycée, puis vus et revus pendant les deux années de CPGE. Cette remarque doit encourager les candidats les plus sérieux car un apprentissage systématique de cet ensemble fermé leur permettra rapidement de se démarquer, voire d'exceller.

Afin d'aider tous les étudiants à mesurer à quel point ce texte était entièrement à leur portée, voici **quelques points de langue qu'il fallait maîtriser** :

Syntaxe

- * Como si + subjonctif imparfait
- * L'apocope
- * La traduction de DONT
- * Le superlatif absolu
- * Pas de préposition « de » après « permettre de », « interdire de », « refuser de », etc.
- * Les constructions verbales avec préposition (rêver de qqch : soñar con algo)
- * PARA pour introduire le point de vue
- * SER + nom ou adjectif
- * POR pour exprimer la cause
- * La restriction « ne... que »
- * L'enclise verbale

Conjugaison

- * Le présent de l'indicatif
- * Le passé simple (verbes réguliers et irréguliers)
- * L'imparfait
- * Le conditionnel
- * L'impératif (avec enclise)

Orthographe

- * Règles d'accentuation
- * Point d'interrogation culbuté pour ouvrir une question
- * Accentuation des interrogatifs
- * La règle des consonnes qui ne sont jamais doublées
- * Le genre de certains substantifs qui n'ont pas d'opposition o/a (un actor, una actriz)

Lexique

- * Ne pas confondre « creer » (croire) / « crear » (créer)
- * Les indéfinis (alguien, algo)
- * Se souvenir de quelque chose : recordar algo / acordarse de algo
- * L'expression du devenir, ici pour le métier (volverse, llegar a ser, convertirse en)
- * Ne pas confondre « pedir » (demander qqch) / « preguntar » (poser une question)
- * Quelques formulations idiomatiques : être vrai = ser cierto.
- * Una llamada (un appel téléphonique) / un llamado (un appel à soutenir une cause politique)

Par ailleurs, on remarquera que le sujet proposait quelques expressions idiomatiques que les meilleures copies se sont efforcées de traduire, en proposant des choix sensés. Par exemple, lorsque Pénélope Cruz décroche son téléphone, sa réponse dénote son incrédulité : « oui, oui c'est ça ». C'est ainsi en effet que réagirait un francophone, mais est-ce qu'un hispanophone utiliserait la même expression mot à mot ? Il est rappelé que l'on n'attend pas que les candidats en LVB aient une connaissance aussi précise de la langue, qui plus est orale en l'occurrence. Cependant, le jury a valorisé les étudiants qui faisaient preuve d'un effort de réflexion pour rendre cet étonnement de la manière la plus naturelle et donc la plus idiomatique en espagnol. Dans le même esprit, il va de soi que les calques ont été pénalisés, au même titre que des propositions délirantes de « fragnol ».

En conclusion, les étudiants sont invités à revoir leur stratégie de préparation en amont de cette épreuve de langue facultative, dont seuls les points au-dessus de la moyenne comptent pour l'admission. Au vu de cette caractéristique déterminante, le travail personnel en thème ne peut pas se contenter d'une étude superficielle de la langue, d'autant plus qu'une grande partie des copies n'avaient même pas le niveau B2, normalement atteint en fin de lycée. Souvent, certains candidats se sont contentés de vivoter sur leurs acquis, parfois illusoire, plutôt que de prendre cette préparation à bras le corps pour lui consacrer un temps suffisant et surtout régulier. Travailler pour dépasser la moyenne, et obtenir ainsi ces points

précieux pour le classement final, implique donc une approche plus sérieuse de l'épreuve et de la matière.

3. Compréhension et essai

Cette année, l'article portait sur la lutte contre l'obésité chez les enfants, qui a amené le gouvernement espagnol à prendre des mesures en mettant un frein à la publicité des produits incriminés, notamment par l'OMS. La thématique était donc en phase avec l'actualité, mais également avec les problématiques auxquelles seront confrontés les candidats au concours dans leur avenir professionnel. Il était donc attendu des étudiants des connaissances lexicales sur le sujet, mais également une capacité à mobiliser des exemples éclairants dans la question d'expression.

Il convient avant tout de bien distinguer les deux types d'exercices proposés, qui tendent à évaluer deux compétences : la compréhension écrite pour la question 1, l'expression écrite dans la question 2, sachant qu'à ce niveau d'études, le jury attendait des candidats qu'ils mobilisent des structures grammaticales et lexicales, quitte à ce qu'ils prennent des risques, tout en structurant leur propos, et ce dans les deux exercices.

Ainsi, dans la question 1 (« **¿De qué manera el gobierno español justifica la decisión tomada ante ciertos productos?** »), l'exercice consiste à reprendre les éléments de réponse présents dans le texte, en les **reformulant avec ses propres mots** et sans recopier ou plagier le texte, le tout de façon synthétique et structurée, en une centaine de mots. Nul besoin de développer avec une introduction ou une problématisation du propos, mais il est évident qu'il fallait, très succinctement, accuser réception de la question, sans commencer directement par « **Porque** », et expliciter la décision du gouvernement afin que le jury puisse s'assurer que le texte a été précisément compris. Ont été valorisées les copies qui ne se sont pas limitées à énumérer les éléments de réponse mais qui les ont organisés au moyen de connecteurs logiques qui évitaient de verser dans la paraphrase. Enfin, certains candidats ont eu du mal à ne pas interpréter le texte et à ne pas donner leur opinion. Il ne s'agissait nullement de justifier la décision du gouvernement mais bien de reprendre son argumentation sans prendre position. En somme, le texte a globalement été compris, mais on attend d'étudiants de CPGE qu'ils aient acquis des compétences en **compréhension fine**.

La question 2 (« **A su parecer, ¿es necesario que se regulen otros consumos o debe prevalecer la decisión propia?** ») a quant à elle été souvent traitée de façon peu rigoureuse, et l'intitulé n'a pas été bien analysé. Il s'agissait ici, contrairement à la question 1, de défendre un point de vue, (« **a su parecer** ») : à votre avis), mais également d'ouvrir la réflexion à d'autres produits de consommation (« **otros consumos** »), alors que bon nombre de candidats se sont limités à donner leur avis sur la thématique de l'obésité. Par ailleurs, le jury a constaté que l'expression « **debe prevalecer la decisión propia** » n'a pas toujours été comprise car mal analysée grammaticalement : le sujet du verbe « **deber** » étant « **la decisión propia** », et a par

conséquent été mal réemployée. D'un point de vue méthodologique, il était nécessaire d'amorcer la réflexion par une courte phrase, sans commencer par un abrupte « **pienso que** », puis de **structurer le propos et l'argumentation en problématisant**, c'est-à-dire en ciblant la réflexion, ce qui a d'ailleurs permis à quelques candidats de s'illustrer par la qualité de leur argumentation et leur capacité à mobiliser des exemples pertinents qui étaient nombreux: la vente contrôlée d'alcool, de tabac, voire la légalisation du cannabis dans certains pays comme l'Uruguay, les défis du changement climatique, la gestion de l'eau, des déchets, la responsabilité des entreprises polluantes, les élevages de porc notamment qui font polémique en Espagne. Au-delà de la régulation, il était judicieux d'envisager le rôle de l'éducation, de la sensibilisation des consommateurs, et d'aborder la notion de consommation éthique, responsable. Le jury a également regretté de voir que certains candidats se sont contentés d'aligner les exemples sans proposer de réelle réflexion, et que nombre d'entre eux ne dominaient pas le lexique de base et reprenaient, avec des erreurs, celui qui était présent dans l'article (le terme « **consumo** » ayant été particulièrement malmené). Enfin, le jury rappelle que même si certains candidats étaient apparemment bilingues, cela ne les dispense pas de faire preuve de rigueur, tant d'un point de vue syntaxique que méthodologique. Enfin, il se félicite de voir que les préoccupations écologiques ont largement alimenté la réflexion de l'ensemble des candidats, malgré quelques jugements de valeurs malvenus, notamment sur la question de l'obésité.

Mme Catherine Garcia-Laffite, lycée Faidherbe – Lille
M. Paul Baudry, lycée Lakanal – Sceaux
M. Pierre-Alain De Bois, lycée Clemenceau – Nantes